



Anael finance ws Ecritures Inter-établissement

Documentation

© Copyright 2012 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance ws Numéro de version

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : octobre 10, 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Documents liés	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Ecritures Inter-établissement	7
Principe général.....	7
Paramétrage	7
Fiche société	7
Comptes de liaison.....	8
Journaux.....	8
Traitement des écritures inter-établissement.....	8
Saisie des écritures	8
Validation du brouillard.....	9
Exemples	10
Comptes de liaison.....	10

À propos de ce manuel

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor FMS Anael Finance Ws

Périmètre du document

N/A

Pré-requis

N/A

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	31 janvier 2008	Claudie Enez	Création du document
1.1	30 oct. 2008	Jérôme Mailley	Mise en forme
1.2	Nov. 2011	B.Quevedo	Mise à jour
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.inforxtreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Principe général

Les écritures inter-établissement ont pour objectif d'équilibrer les pièces comptables par établissement. Les mouvements d'équilibrage par établissement peuvent être saisis manuellement (en saisie des écritures), ou générés automatiquement via la validation du brouillard.

Le contrôle de saisie d'une pièce équilibrée par établissement est paramétrable dans la société, pour les pièces de comptabilité générale et pour les OD purement analytiques.

Si le paramétrage du journal permet la génération des écritures inter-établissement, le programme de saisie accepte l'enregistrement d'une pièce déséquilibrée par établissement et les écritures équilibrant la pièce par établissement sont générées automatiquement à la validation des écritures.

Si le paramétrage du journal ne permet pas la génération des écritures inter-établissement, le programme de saisie interdit l'enregistrement d'une pièce déséquilibrée par établissement.

Il est impossible de générer automatiquement les écritures de liaison inter-établissement sur des OD analytiques.

Paramétrage

Fiche société

Au niveau de la fiche société, plusieurs paramètres doivent être activés pour mener à bien la gestion des écritures inter-établissement.

- Pièces équilibrées par établissement :
 - Pièces compta générale
 - Pièces compta générale et analytique
- Type d'écriture inter-établissement :
 - Compte de liaison dédié par établissement pour le couple
 - Compte de liaison unique pour le couple
- Lettrage équilibré par établissement : oui ou non

Comptes de liaison

Un compte de liaison (18xxxx) est associé à un couple d'établissement (origine et destination). Ce compte de liaison peut faire l'objet d'imputation analytique, si le compte est soumis à « imputation analytique » dans le plan de compte.

En maintenance de la table des comptes de liaison, un bouton permet la création automatique des comptes de liaison sur tous les couples d'établissement avec un « compte de liaison » par défaut ainsi que des « imputations analytiques » par défaut. Ces imputations sont ensuite modifiable couple par couple.

Journaux

Une zone référencée « Ecritures inter-établissement en validation du brouillard » permet de contrôler l'équilibre par établissement et de générer automatiquement les mouvements d'équilibrage le cas échéant. Deux cas de figure :

- Si cette zone est topée, l'équilibrage par établissement est effectué par la validation du brouillard.
- Si cette zone n'est pas topée, l'équilibre par établissement est contrôlé et exigé en saisie des écritures.

Traitement des écritures inter-établissement

Saisie des écritures

Le contrôle d'équilibre par établissement est effectué directement en saisie des écritures si la zone « Ecritures inter-établissement en validation du brouillard » n'est pas cochée sur le journal.

En fonction du paramétrage de la société, deux cas de figure se présentent :

- Pièces équilibrées en comptabilité générale et ODA et
 - « Ecriture inter-établissement en validation du brouillard » non coché dans le journal
Une pièce qui n'est pas équilibrée par établissement ne peut pas être validée dans le brouillard. Obligation d'équilibrer la pièce comptable en saisie des écritures. Les OD purement analytiques doivent toujours être équilibrées manuellement (en saisie des écritures), car aucun compte général (18xxxxx) ne peut équilibrer une ODA.
 - « Ecriture inter-établissement en validation du brouillard » coché dans le journal
Une pièce de comptabilité générale qui n'est pas équilibrée par établissement, peut être enregistrée dans le brouillard (cf. Validation de brouillard). L'équilibrage par établissement est assuré par la validation du brouillard dans ce cas.
- Pièces équilibrées en comptabilité générale uniquement :
Même cas que précédemment sauf pour l'OD analytique qui peut être validée déséquilibrée.
Seules les pièces comptables sont concernées par l'équilibrage par établissement dans ce cas.

Validation du brouillard

La génération des écritures de liaison inter-établissement est effectuée par la validation du brouillard si la zone « Ecritures inter-établissement en validation du brouillard » est cochée sur le journal. Seules les écritures de comptabilité générale sont prises en compte dans ce traitement. La recherche du compte de liaison se fait toujours en fonction de l'établissement de référence (celui de la première ligne) et de l'établissement à équilibrer.

Soit une pièce avec une ligne sur l'établissement de référence A et l'autre ligne sur l'établissement B. Deux cas de figure se présentent :

Compte de liaison dédié par établissement pour le couple

Dans l'établissement A, génération de l'écriture de liaison avec le compte correspondant au couple 'AB' (établissement A vers établissement B).

Dans l'établissement B, génération de l'écriture de liaison avec le compte correspondant au couple 'BA' (établissement B vers établissement A). L'objectif d'obtenir un solde à 0 par établissement après la génération des écritures inter-établissements est atteint, et les comptes de liaison sont probablement différents par établissement.

Compte de liaison unique pour le couple :

Dans les 2 établissements A et B, génération de l'écriture de liaison avec le compte correspondant au couple 'AB' (établissement A vers établissement B) u à son inverse 'BA' (établissement B vers établissement A ') L'objectif d'obtenir un solde à 0 par établissement après la génération des écritures inter-établissements est atteint, et les comptes de liaison sont identiques par établissement.

Remarque : Si la pièce comptable est multidevisée, l'équilibrage se fera en majeur en devise, puis par établissement ensuite.

Exemples

Comptes de liaison

Exemple de compte de liaison (Cf. table FPCPTLIAISON) :

Etab 0001	→	Etab 0002	= Compte de liaison/auxi/tiers	180100
Etab 0001	→	Etab 0003	= Compte de liaison/auxi/tiers	180200
Etab 0001	→	Etab 0004	= Compte de liaison/auxi/tiers	180700
Etab 0002	→	Etab 0001	= Compte de liaison/auxi/tiers	180300
Etab 0002	→	Etab 0003	= Compte de liaison/auxi/tiers	180400
Etab 0002	→	Etab 0004	= Compte de liaison/auxi/tiers	180800
Etab 0003	→	Etab 0001	= Compte de liaison/auxi/tiers	180500
Etab 0003	→	Etab 0002	= Compte de liaison/auxi/tiers	180600
Etab 0003	→	Etab 0004	= Compte de liaison/auxi/tiers	180900
Etab 0004	→	Etab 0001	= Compte de liaison/auxi/tiers	180510
Etab 0004	→	Etab 0002	= Compte de liaison/auxi/tiers	180610
Etab 0004	→	Etab 0003	= Compte de liaison/auxi/tiers	180710

Exemple de pièce comptable en EUR non équilibrée par établissement :

Etab.	Compte	Libellé	Débit	Crédit
0004	401100 / FR001	MARTINEZ SA		150.000
0004	401100 / FR002	DUPOND SA		30.000
0002	601000	Achat marchandise	122.000	
0003	602000	Achat prestation	32.000	
0001	603000	Achat progiciel	33.000	
0001	703000	Avoir sur prestation		5.000
0002	701000	Avoir sur spécifique		2.000
TOTAL			187.000	187.000

Etablissement 0004 : 180.000 EUR CREDIT

Etablissement 0003 : 32.000 EUR DEBIT

Etablissement 0002 : 120.000 EUR DEBIT

Etablissement 0001 : 28.000 EUR DEBIT

Cas n°1 : Compte de liaison dédié par établissement pour le couple (Cf. zone CTYPESRLIAISON = 1 dans FPSOCIETE)

Calcul du solde par établissement. L'établissement de référence est le 0004. Le solde par établissement est le suivant :

Etab.	Compte	Libellé	Débit	Crédit
0004	401100 / FR001	MARTINEZ SA		150.000
0004	401100 / FR002	DUPOND SA		30.000
0002	601000	Achat marchandise	122.000	
0003	602000	Achat prestation	32.000	
0001	603000	Achat progiciel	33.000	
0001	703000	Avoir sur prestation		5.000
0002	701000	Avoir sur spécifique		2.000
<hr/>				
<i>0004</i>	<i>180710</i>	<i>Inter-établ. 0004/0003</i>	<i>32.000</i>	
<i>0004</i>	<i>180610</i>	<i>Inter-établ. 0004/0002</i>	<i>120.000</i>	
<i>0004</i>	<i>180510</i>	<i>Inter-établ. 0004/0001</i>	<i>28.000</i>	
<i>0003</i>	<i>180900</i>	<i>Inter-établ. 0003/0004</i>		<i>32.000</i>
<i>0002</i>	<i>180800</i>	<i>Inter-établ. 0002/0004</i>		<i>120.000</i>
<i>0001</i>	<i>180700</i>	<i>Inter-établ. 0001/0004</i>		<i>28.000</i>
<hr/>				
TOTAL			187.000	187.000

Cas n°2 : Compte de liaison unique pour le couple

Cf. zone CTYPECRLIAISON = 2 dans FPSOCIETE)

Etab.	Compte	Libellé	Débit	Crédit
0004	401100 / FR001	MARTINEZ SA		150.000
0004	401100 / FR002	DUPOND SA		30.000
0002	601000	Achat marchandise	122.000	
0003	602000	Achat prestation	32.000	
0001	603000	Achat progiciel	33.000	
0001	703000	Avoir sur prestation		5.000
0002	701000	Avoir sur spécifique		2.000
<i>0004</i>	<i>180710</i>	<i>Inter-établ. 0004/0003</i>	<i>32.000</i>	
<i>0004</i>	<i>180610</i>	<i>Inter-établ. 0004/0002</i>	<i>120.000</i>	
<i>0004</i>	<i>180510</i>	<i>Inter-établ. 0004/0001</i>	<i>28.000</i>	
<i>0003</i>	<i>180710</i>	<i>Inter-établ. 0004/0003</i>		<i>32.000</i>
<i>0002</i>	<i>180610</i>	<i>Inter-établ. 0004/0002</i>		<i>120.000</i>
<i>0001</i>	<i>180510</i>	<i>Inter-établ. 0004/0001</i>		<i>28.000</i>
TOTAL			187.000	187.000

Remarque : Si les comptes de liaison n'existaient pas dans le premier sens de la recherche, le programme les chercherait dans le sens inverse

- sens 0004 → 0003 ou sens 0003 → 0004
- sens 0004 → 0002 ou sens 0002 → 0004
- sens 0004 → 0001 ou sens 0001 → 0004